

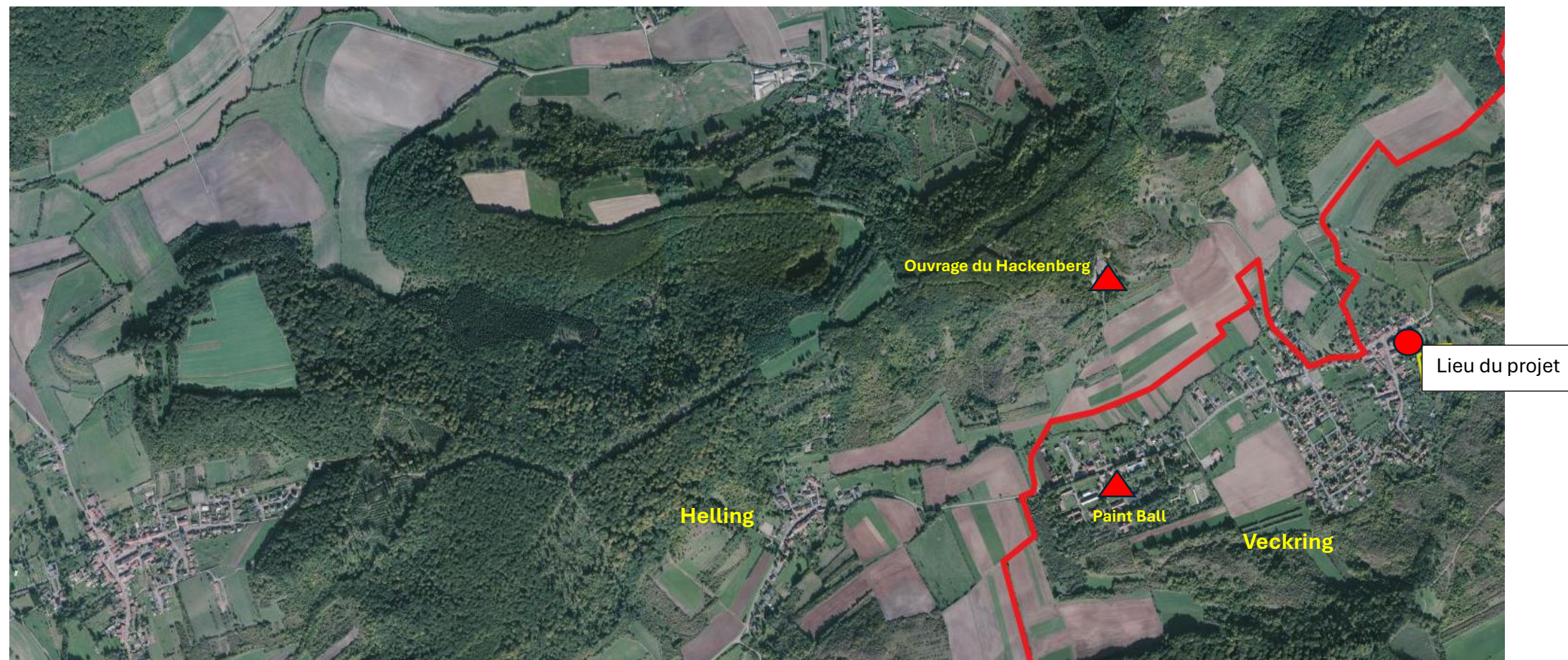
La Municipalité a décidé d'engager la réhabilitation un vétuste et emblématique bâtiment qu'est le presbytère, en Mairie.

Suite a été donnée aux études faites conjointement entre le CAUE de la Moselle et la MATEC, où il a été proposé à la commune de travailler sur les espaces extérieurs qui se situe dans ce cœur du village, pour y créer un lieu de vie par un aménagement d'espaces publics structurant contribuant donc à améliorer le cadre de vie de ses habitants et de ses passants.

Ce lieu, sera doté d'un aménagement paysager en matériaux de qualité par le traitement dans un premier temps d'un espace vert d'une surface d'environ 2 500 m², évolutif et pouvant aller à terme sur une surface d'environ 25 000 m² (25 ha)

Cet aménagement de plein air de qualité, sera un lieu de rencontre et de convivialité créer par l'apport d'un verger et d'un jardin partagé, amendé par la pose de mobiliers urbains pouvant accueillir les habitants de la commune ainsi que les nombreux touristes, marcheurs cycliste de passage.

Ce site, sera complété d'un aménagement en faveur de la perméabilité des sols par la création d'un petit parking filtrant pour y accueillir les véhicules des personnes de passage voulant profités de cet espace de rencontre et de vie



Plan du Projet financé par l'Union Européenne



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales





UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Avancé du projet





UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

